



Politique de la ville et développement durable Prêts ? Partez !

On ne peut passer actuellement une journée sans entendre parler d'écologie, de Plan climat ou de développement durable, de tri, d'économie d'énergie, de bouleversements irréversibles. Mais les slogans et les informations restent très centrés sur ce qui fait image, à savoir la planète mise en danger par le réchauffement climatique. D'ailleurs, le sommet de Copenhague portait avant tout sur cette question de la diminution des gaz à effet de serre. De fait, il y a une confusion forte entre les questions climatiques et les enjeux posés par le développement durable. Or, la dimension environnementale fait partie du développement durable mais il ne se réduit pas à elle.

Le développement durable n'est pas autre chose que la mise en œuvre et le respect de principes (solidarité, transversalité, participation, précaution, subsidiarité et responsabilité) et de moyens qui permettent de répondre aux besoins actuels sans compromettre les capacités de répondre à ceux des générations futures¹. De fait, il concerne autant l'économie, le social que l'environnement. Une politique publique qui met en œuvre les principes du développement durable se donne les moyens de garantir, à la fois, et à long terme, le progrès économique, social et environnemental de la société. Au regard de ces éléments de définition, on perçoit facilement **la familiarité qu'il y a entre le développement durable et la politique de la ville**. Cette dernière vise bien aussi à penser et à agir autrement, à faire en sorte que les populations de ses territoires s'inscrivent dans le progrès économique, social, environnemental.

L'objectif principal de ce numéro est **d'explorer les articulations, effectives et/ou souhaitables, entre les démarches de développement durable et celles de la politique de la ville**. Des liens se sont développés ces dernières années, des questions se posent actuellement d'un côté et de l'autre sur les possibilités de synergie, de complémentarité ou de concurrence des deux approches. Face aux enjeux de développement socio-économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville, comment les démarches peuvent-elles donc s'articuler et contribuer à la réalisation d'objectifs partagés autour de la qualité du cadre de vie, de la mobilisation des habitants, ou encore de la maîtrise des charges... ? Les questionnements sont nombreux et ce numéro n'a pas la prétention d'y répondre dans leur totalité mais il propose au lecteur des points d'entrée différents à partir des enjeux pour les habitants, pour l'organisation des territoires et pour les professionnels.

Comme nous avons pu le constater en préparant ce numéro, on ne peut aborder cette question sans avoir des points de repères sur les concepts (H. Combe) et l'histoire (J.P. Housse) du développement durable. En introduction du numéro, deux autres articles permettent de poser le sujet et de mettre en perspective développement durable et politique de la ville. C. Jacquier rappelle la suite de rendez-vous manqués et l'urgence pour la politique de la ville d'assimiler les enjeux du développement soutenable. L. Lévêque, quant à lui, plaide pour une politique de cohésion sociale territorialisée dans le cadre d'un projet de développement durable des villes.

LES ENJEUX POUR LES HABITANTS

On pourrait penser que les habitants des quartiers prioritaires sont éloignés des préoccupations environnementales ou du développement durable. En réalité, leurs difficultés sociales et économiques peuvent tout à fait être abordées sous l'angle du développement durable. Via l'éducation à l'environnement (D. Prost-Romand), le tri sélectif (A. Olagnon) ou les jardins partagés (Le passe-jardins), c'est une sensibilité globale qui peut se développer et un écocitoyen se construire. La participation des habitants est un enjeu transversal de la politique de la ville et un des principes centraux du développement durable, elle pose des questions de gouvernance et de modalités d'association qui seront notamment abordées dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain (C. Mérigot). La maîtrise des charges et les économies d'énergie sont une entrée facilement identifiable et concrète. On verra comment cette question est traitée dans le cadre des copropriétés des quartiers prioritaires (D. Agier), comment les offices HLM s'appuient sur cette dimension pour travailler avec les habitants sur une approche durable et environnementale (X. Deloche) et comment ils se sont emparés de cette dimension en prenant en compte les besoins de formation et d'information des habitants (O. Pourny). En fin de partie, sera posée la question de l'existence d'inégalités environnementales entre les quartiers prioritaires et les autres territoires, à partir de mesures sur le bruit (S. Weiss, J. Vallet).

LES ENJEUX D'ORGANISATION TERRITORIALE

Les enjeux du développement durable et de la politique de la ville impliquent une vision et une organisation territoriale. Mais comment les territoires s'organisent-ils pour intégrer au mieux les deux familles d'enjeux

ou en tout cas pour les articuler *a minima*? L'état des lieux réalisé par le CR•DSU permettra de disposer d'une vision régionale du croisement entre les deux démarches. Puis seront examinées les différentes initiatives menées par la Région Rhône-Alpes pour intégrer et promouvoir le développement durable dans les quartiers prioritaires. Si c'est à l'échelle du quartier – l'échelle de proximité – que se situent les enjeux essentiels et les difficultés majeures de la maîtrise décisionnelle et opérationnelle, les projets de quartier s'inscrivent cependant dans un engagement politique global de la collectivité sur le développement durable. Les exemples de Feyzin (D. Sauge-Gadoud, P. Obrecht), Aix-les-Bains (G. Rey, C. Fabbri) et Montluel (C. Raisson) illustrent cette volonté de faire le lien entre les démarches de développement durable et les autres politiques et projets portés par la collectivité. La question est aussi abordée à partir d'une réflexion sur l'inscription de ces différentes politiques dans les stratégies de développement des territoires (M. Allam). Enfin, la politique de la ville est questionnée au niveau de ses territoires par les démarches d'écoquartier. Comment peut-elle intégrer ces questionnements et tirer intérêt de ces approches qui renouvellent le regard sur l'urbain? Des pistes sont données (C. Charlot Valdieu, Ph. Outrequin ou bien encore J. Cartillier et C. Garisson).

LES ENJEUX POUR LES PROFESSIONNELS

La coexistence sur un même territoire de professionnels du développement durable et de la politique de la ville pose des questions en termes d'articulation de méthodes, d'informations et de démarches. Après une présentation des liens qui peuvent ou devraient exister entre les deux mondes et les raisons qui poussent à travailler ensemble (IRDSU), des exemples concrets et réussis de rapprochement des professionnels sont proposés à la Voulte-sur-Rhône (S. Petat, S. Koesobjono) et à Échirolles (S. Durand, M. Manniez), tandis que sont soulignés plus globalement les similitudes au niveau des méthodes et des outils et les perspectives de rapprochement (A. Tallaron). Les organismes HLM sont concernés par le développement durable que ce soit, comme on l'a vu plus haut, dans le domaine de la maîtrise énergétique, mais également au niveau de leur organisation interne, voire de leur gouvernance, comme c'est le cas pour l'Opac de l'Isère (M. Gibert). L'observation fait partie de la boîte à outils des professionnels de la politique de la ville qui ont pour habitude de travailler sur des indicateurs socioéconomiques pour définir les profils des quartiers.

Mais comment mesurer la qualité environnementale d'un quartier et renouveler les connaissances de ce qui fait la richesse ou la pauvreté des quartiers? C'est ce à quoi répondent les articles sur l'observatoire du développement durable du Grand Lyon (S. Weiss) et celui sur les transports en commun dans l'agglomération grenobloise (O. Baills). L'évaluation est également un outil commun aux professionnels de la politique de la ville et du développement durable. À partir d'une analyse croisée entre les méthodes d'évaluation des Contrats urbains de cohésion sociale et des Agendas 21, le dernier article (P. Szerb, M. Basset) s'interroge sur les conditions d'un croisement fécond et les marges de progrès possibles.

À partir des enjeux communs au développement durable et à la politique de la ville, nous souhaitons que la lecture de ce numéro vous donne envie, au-delà de l'injonction, de passer durablement vers l'action, au profit des populations les plus démunies qui résident dans les quartiers défavorisés. ■

Malik ALLAM et Frédérique BOURGEOIS

1. *Notre avenir à tous*, rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par madame H. Bruntland, 1987.